

ARRETE
portant désignation des membres du jury d'examen
Annuel
1ère session
du
Master
1ère année
ÉCONOMIE
parcours Economie

LE DIRECTEUR

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.613-1, L.613-4 sur la composition des jurys et L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022, et notamment son article 5 qui précise que le directeur du grand établissement exerce les attributions confiées au président d'université par l'article L. 712-2 ;

ARRETE :

Article 1^{er}

Sont nommés pour l'année universitaire 2023-2024, membres du jury d'examen (Annuel 1ère session) du

Master
1ère année
ÉCONOMIE
parcours Economie

- M. GOBILLARD BERTRAND, MAÎTRE DE CONFERENCES
- Mme ASSENZA TIZIANA, MAÎTRE DE CONFERENCES
- M. CREMER HELMUTH, PROFESSEUR DES UNIVERSITES
- M. DE CORNIERE ALEXANDRE, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU
- M. FEVE PATRICK, PROFESSEUR DES UNIVERSITES
- Mme GONZALEZ AGUADO EUGENIA, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU
- M. IBRAHIM JEAN-PAUL, CONTRACTUEL ENSEIGNANT LRU
- M. LAMP STEFAN, VACATAIRE D'ENSEIGNEMENTS
- M. MARIOTTI THOMAS, VACATAIRE D'ENSEIGNEMENTS
- M. MARTIMORT DAVID, PROFESSEUR DES UNIVERSITES
- M. PARENTY SEBASTIEN, CONTRACTUEL ENSEIGNANT LRU
- M. POINAS FRANCOIS, MAÎTRE DE CONFERENCES
- M. RHODES ANDREW, PROFESSEUR DES UNIVERSITES
- M. SEABRIGHT PAUL, PROFESSEUR DES UNIVERSITES
- Mme SHAHANAGHI SARA, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU
- M. SIMIONI MICHEL, VACATAIRE D'ENSEIGNEMENTS
- M. SMOLIN ALEXEY, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU
- M. TOURNIER RONAN, MAÎTRE DE CONFERENCES
- M. VILLENEUEVE STEPHANE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES
- Mme VOLTCHKOVA EKATERINA, MAÎTRE DE CONFERENCES

Article 2

Le jury sera présidé par :

M. GOBILLARD BERTRAND, MAÎTRE DE CONFERENCES

Article 3

Les membres du jury peuvent être assistés lors des délibérations de tout membre de l'équipe pédagogique ayant participé aux enseignements.

Article 4

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 19 octobre 2023

 Ecole d'économie
et de sciences sociales
quantitatives de Toulouse
1, Esplanade de l'Université F-31080 Toulouse Cedex 06
SIRET 130 030 620 00012 - TVA FR67130030620

Le Directeur,
Christian GOLLIER

